

Csilla de GROUCHY  
La Ferme aux Jasmins  
45 route de Saint François  
06130 GRASSE

Grasse le 25 avril 2018

VILLE DE GRASSE  
COURRIER ARRIVE LE

26 AVR. 2018

SERVICE URBANISME

166

Monsieur le Commissaire enquêteur  
de la ville de Grasse  
57 avenue Pierre Séward – CAPG  
06130 GRASSE

Monsieur,

Propriétaire à Grasse, où je réside, des parcelles cadastrales n° 186 et 185 de la section HL, j'ai constaté que cette dernière parcelle était pour sa partie la plus basse au sud-est concernée par son classement en zone naturelle, donc inconstructible à l'usage d'habitation.

Il m'a été dit que ce zonage avait surtout pour effet et intérêt de conserver les sites naturels afin de ne pas porter atteinte à leur qualité paysagère, notamment quand ils comportent des oliveraies ou tout autre végétation d'essences rares ou fruitières.

Vous verrez sur le plan et les photos ci-jointes que la partie basse que j'ai hachurée en vert est un terrain totalement en prairie sans aucune végétation .

En conséquence je me permets de solliciter des services compétents une dérogation afin d'obtenir que cette partie de terrain, qui est d'ailleurs contiguë au lotissement entièrement bâti de la Vallée Verte, soit reclassé en zone d'habitation pavillonnaire.

Vous remerciant d'avance de prendre en considération ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



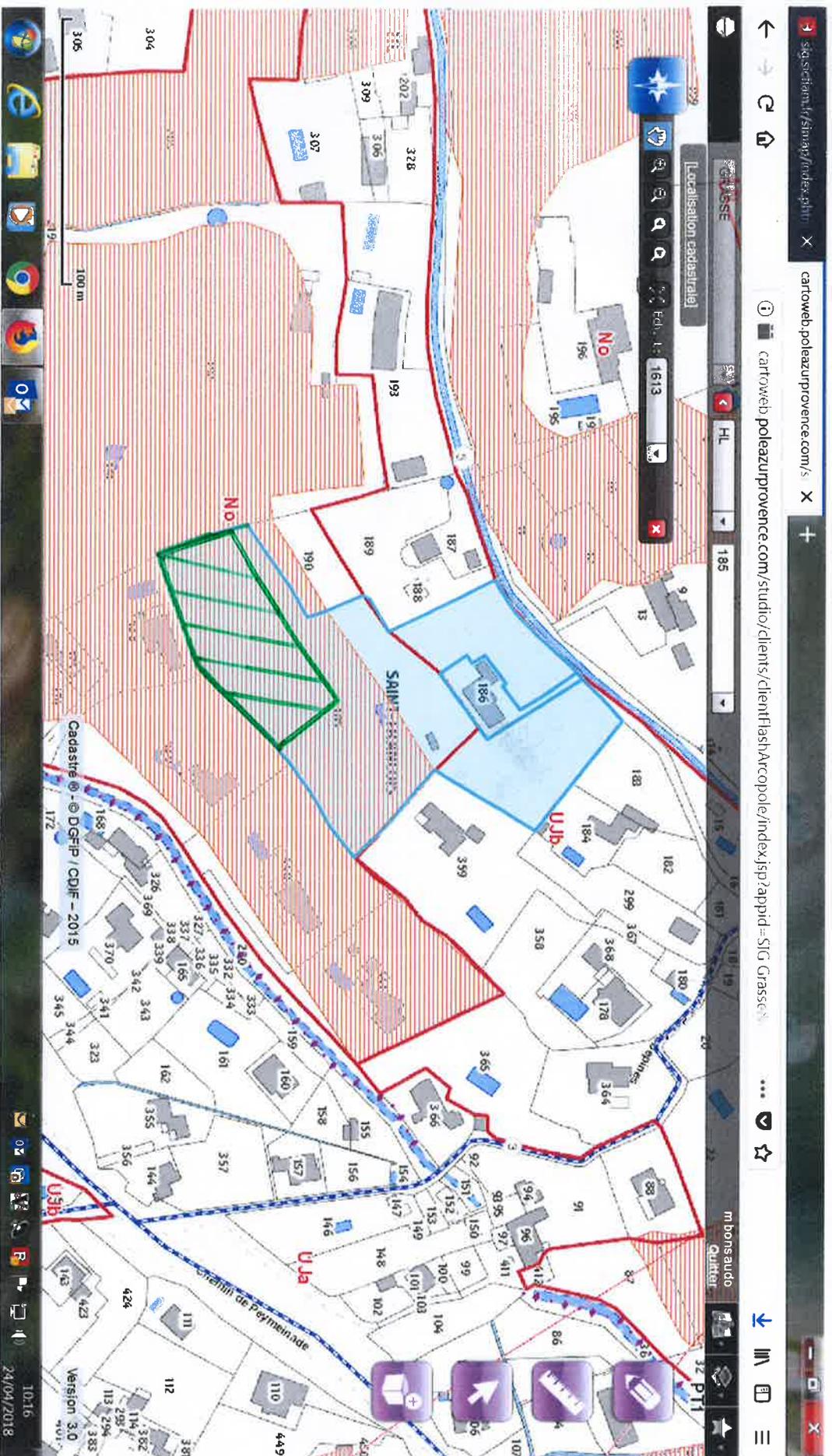
C. de Grouchy



VILLE DE GRASSE  
COURRIER ARRIVE LE  
26 AVR. 2013  
SERVICE URBANISME



Parcelles cadastrées HL 185/186 – MODIFICATION N° 11 DU PLU



VILLE DE GRASSE  
COURRIER ARRIVE LE  
26 AVR. 2018

SERVICE URBANISME